



SSA

10

LPM 2024-30 : M. Lecornu suspend toutes les transformations en cours du Service de Santé des Armées

PAR LAURENT LAGNEAU · 2 NOVEMBRE 2022

Ewan Lebourdais
PHOTOGRAPHE MARITIME
www.ewan-photo.fr

**PRÉPAREZ VOTRE PROJET
EN MODE MILITAIRE**
5 heures d'ateliers du 31 janvier au 4 février

GÉNÉRAL DESPORTES COLONEL GOYA
AMIRAL LAJOUS NICOLAS DOUMENC

COIN DES REVUES

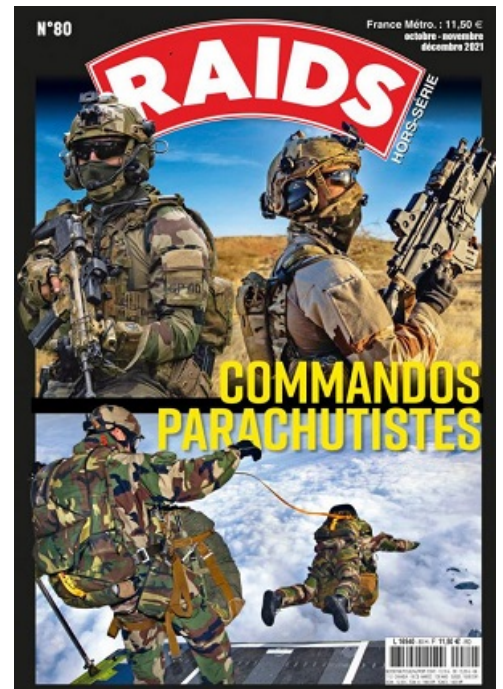


Professionnalisation des armées, avec la fermeture de plusieurs hôpitaux d'instruction des armées [HIA] à la clé, Révision générale des politiques publiques [RGPP], plan SSA 2020... Toutes ces réformes font que, actuellement, le Service de Santé des Armées ne représente plus que seulement 1% de l'offre de soins en France, alors qu'il reste soumis une intense activité opérationnelle.

Cette situation a été maintes fois dénoncée dans des rapports parlementaires ainsi que par le Haut comité d'évaluation de la condition militaire [HCECM], pour qui toutes ces réformes étaient allées beaucoup trop loin, au point d'aller jusqu'à mettre en garde contre une « dégradation de l'accès aux soins des militaires et de leurs familles ».

D'où la décision prise par Florence Parly, alors ministre des Armées, de mettre un terme à la déflation des effectifs du SSA dès 2017. Puis, trois ans plus tard, celle-ci dévoila une nouvelle feuille de route pour le service, avec l'objectif de réaffirmer sa militarité et « d'aligner ses moyens et son organisation de façon cohérente avec le modèle d'armée 2030 », soulignant qu'il était « un peu l'assurance-vie de nos armées » et même la « clé de voûte d'un modèle d'armée complet ».

Cette feuille de route a depuis donné lieu au plan « Ambition stratégique SSA 2030 ». Parmi les mesures



annoncées, il est question de renforcer les moyens de l'hôpital d'instruction des armées [HIA] Clermont-Tonnerre, à Brest... mais aussi de transformer celui de Lyon [HIA Desgenettes] en « antenne hospitalière ». Ce qui n'a pas manqué de susciter de l'étonnement et des interrogations chez quelques parlementaires.

D'ailleurs, l'avenir de l'établissement lyonnais a été évoqué lors des débats sur le projet de Loi de finances [PLF] 2023, le 27 octobre, à l'Assemblée nationale. En effet, le député Aurélien Saintoul [LFI/NUPES] a défendu un amendement visant à revenir sur sa transformation en antenne médicale des armées en 2023, celle-ci étant susceptible de « priver d'accès aux soins plus de 30'000 militaires » et « obligera des déplacements à Paris ou Toulon pour se faire soigner ».

« Nous proposons de sanctuariser les 18'000 mètres carrés du bâtiment principal et de suspendre la fusion avec l'hôpital de Toulon afin de conserver toutes les activités essentielles aux infrastructures de soins militaires. Comme vous le savez, d'une manière générale, la médecine militaire a été suffisamment maltraitée ces dernières années, et le patrimoine immobilier a été suffisamment dilapidé. Nous demandons qu'il soit mis fin à ce genre de pratiques », a plaidé le député.

Le fait d'avoir demandé de ponctionner 900 millions d'euros de crédits destinés à la dissuasion pour financer une telle mesure ne pouvait que nuire à la crédibilité de cet amendement [ou à celle de ses auteurs]. Pour autant, celui-ci aura permis au ministre des Armées, Sébastien Lecornu, de préciser ses intentions pour le SSA.

En juillet, le ministre s'était déjà prononcé en faveur d'un « investissement majeur dans le Service de Santé des Armées » à la faveur de la prochaine Loi de programmation militaire [LPM]. « Nulle armée ne peut se projeter sans l'assurance que le sanitaire suivra,

que nous donnerons tout pour accompagner blessés et malades », avait-il soutenu.

« Je demande le retrait de l'amendement car il sera satisfait dans la mesure où j'ai demandé la suspension de toutes les transformations en cours du SSA », a donc déclaré M. Lecornu lors du débat relatif au PLF 2023. Et d'ajouter : « Je veux une feuille de route entièrement nouvelle sur le Service de Santé des Armées afin d'introduire la préparation à des guerres de haute intensité, sur laquelle il faudra s'accorder, y compris pour les hôpitaux militaires dans les territoires ».

Outre la préparation à haute intensité, cette nouvelle feuille de route devra prendre en compte la hausse attendue du nombre de réservistes opérationnels [celui-ci doit doubler, ndlr] ainsi que le Service national universel [SNU].

« On ne peut pas dire qu'on va augmenter le nombre de réservistes et diminuer cette organisation sanitaire, sans quoi nous allons au-devant de problèmes. Le Service national universel suscitera également des besoins », a en effet expliqué M. Lecornu. « J'ai donc donné l'instruction au SSA de produire une copie nouvelle dans le cadre de la prochaine LPM, et partant de suspendre les grandes modifications en cours », a-t-il insisté.

Ce 2 novembre, le ministère des Armées a apporté quelques précisions supplémentaires au sujet de cette « feuille de route ».

Ainsi, avance-t-il, « dans le contexte actuel, cette transformation nécessaire du SSA servira l'ambition opérationnelle des Armées » qui sera définie par la nouvelle Loi de programmation militaire 2024-2030, « notamment dans le cadre de la préparation des forces à la moyenne et haute intensité ». En outre, poursuit le ministère, elle « s'articulera autour d'une réserve renforcée et d'une meilleure prise en compte des problématiques locales, dans l'hexagone comme en

outre-mer, en lien avec la médecine civile hospitalière et libérale ».

Photo : SSA

Tags: Ambition stratégique SSA 2030

Loi de programmation militaire LPM 2024-30

médecine militaire réforme Sébastien Lecornu

Service de santé des armées SSA transformation

ARTICLE PRÉCÉDENT	PROCHAIN ARTICLE
<p>← Pour la première fois depuis 1953, Pyongyang a tiré un missile vers les eaux territoriales sud-coréennes</p>	<p>À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu</p> <p>→</p>

Conformément à l'article 38 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [\[Voir les règles de confidentialité\]](#)

10 CONTRIBUTIONS

 **Contributions** 10  **Pingbacks** 0



Passager (l'original) @ 2 novembre 2022 à 15:34

Des fois, je me pose la question:

Je saisi bien ce que sont les concepts de basse et haute intensité, mais je n'ai jamais compris ce qu'est la moyenne intensité.

Est-ce qu'il y a une explication claire ou bien c'est encore un truc vide de sens?

Répondre



Patadouf @ 2 novembre 2022 à 16:26

« Faire et défaire c'est travailler ».

Répondre



Mat49 @ 2 novembre 2022 à 16:37

Là encore comme partout ailleurs on reconnaît explicitement qu'on va devoir sacrément changer les choses avant d'être prêt à la haute intensité.

Il va falloir surtout changer les mentalités. Malgré l'évidence on continuait à diminuer les capacités jusqu'à aujourd'hui.

Pour le SSA il faut impérativement grossir si on veut vraiment atteindre l'objectif fixé. Le retour à une dose de conscription paraît la solution la moins coûteuse et la plus facile à mettre en oeuvre si on veut retrouver la capacité de faire du soutien sanitaire à une armée en haute intensité.

Répondre



Bleih Moor · 2 novembre 2022 à 16:43

En cas de guerre sur le territoire national, comment faire maintenant pour récupérer tous les blessés graves, grands brûlés, alors que les hôpitaux civils sont déjà saturés? Il faudra alors « sanitiser » églises, granges, mosquées, temples, hangars agricoles... Mais avec quels moyens? Ceux qui ont décidé de rationaliser sont des criminels inconscients des réalités de la guerre... Car là en quelques jours il faudra « armer sanitaire » sans trainer!...

Répondre



Raymond75 · 2 novembre 2022 à 17:18

« On ne peut pas dire qu'on va augmenter le nombre de réservistes et diminuer cette organisation sanitaire, sans quoi nous allons au-devant de problèmes. Le Service national universel suscitera également des besoins » ... Deux éléments en une seule phrase :

1 – La guerre fait des victimes, et surtout une guerre de haute intensité. Chez les militaires bien sûr, qu'il faut évacuer, stabiliser et rapatrier dans un centre de soins pour des blessures graves. Mais aussi chez, et surtout, chez les civils ! Hors le système sanitaire civil est déjà à la ramasse depuis plusieurs années, plusieurs décennies même,
2- La nécessité d'un service national, sous une forme plus intelligente que celle que j'ai eu le plaisir de connaître ...

Répondre



philippe · 2 novembre 2022 à 17:24

Peut être un jour on jugera les politiques responsables de ces réformes qui ont sabrées, amputées notre système de défense

Répondre



Buburoi · 2 novembre 2022 à 17:46

Lecornu veut arrêter le massacre du service de santé. Effectivement, les établissements ont été fermés, les personnels compétents sont partis, le patrimoine immobilier a été bradé par le service des domaines. On ne voit pas clair sur les missions et les moyens du futur service de santé. On ne sait pas comment il va attirer des réservistes. Soigner les militaires, ce serait déjà un défi . Il ne faudra pas décourager le personnel et mettre les moyens.

Répondre



blavan · 2 novembre 2022 à 18:07

Il est nécessaire de conserver un service de santé performant, car on a plus de risque d'avoir une nouvelle crise virale que des russes sur les Champs Elysées . Le problème, c'est que les dépenses de budget sur le Service de Santé ne sont pas comme les matériels militaires susceptibles de créer des retours sur investissement. L'idéal serait de mutualiser la médecine militaire et la médecine civile pour avoir un grand universel.

Répondre



Xoxo @ 2 novembre 2022 à 18:38

Voir les députés NUPES faire comme si ils en avaient quelque chose à taper de la condition du militaire, c'est toujours aussi hilarant

Répondre



themistocles @ 2 novembre 2022 à 18:43

Trop tard.... Sarko et Flamby sont déjà passés.

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

Laisser un commentaire

COMMENTAIRES RÉCENTS

themistocles dans LPM 2024-30 : M. Lecornu suspend toutes les transformations en cours du Service de Santé des Armées

themistocles dans À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu

Xoxo dans LPM 2024-30 : M. Lecornu suspend toutes les transformations en cours du Service de Santé des Armées

Titi dans À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du

📅 novembre 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

« Oct

ARTICLES RÉCENTS

Otan : La Suède et la Finlande n'excluent pas la présence d'armes nucléaires sur leur territoire

À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu

LPM 2024-30 : M. Lecornu suspend toutes les transformations en cours du Service de Santé des Armées

Pour la première fois depuis 1953, Pyongyang a tiré un missile vers les eaux territoriales sud-coréennes

service plus tôt que prévu

🗨 **Msf dans** Pour la première fois depuis 1953, Pyongyang a tiré un missile vers les eaux territoriales sud-coréennes

🗨 **Guillotini dans** Les forces armées norvégiennes ont relevé leur niveau d'alerte

🗨 **Frérot Georges dans** À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu

🗨 **Chimere dans** À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu

🗨 **Achille-64 dans** Les forces armées norvégiennes ont relevé leur niveau d'alerte

🗨 **R2D2 dans** À son tour, la Suède songe à retirer ses hélicoptères NH-90 du service plus tôt que prévu

🕒 **Londres confirme le déploiement de deux MiG-31K russes et de missiles hypersoniques Kinjal en Biélorussie**

🕒 **Pour la première fois, l'US Air Force a fait voler un avion ravitailleur KC-46A Pegasus sans co-pilote**

🕒 **Les forces armées norvégiennes ont relevé leur niveau d'alerte**

🕒 **L'armée américaine est en quête de fusils d'assaut Kalachnikov AK-74**

🕒 **Économie de guerre : Un député appelle à cesser de faire adopter aux armées des normes issues du monde civil**

🕒 **Après le croiseur Moskva, la marine ukrainienne a visé le nouveau navire amiral de la flotte russe de la mer Noire**

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Mentions légales](#)

[Confidentialité](#)



2007-2019 (C) Zone Militaire

Powered by WordPress. Theme by Alx.

